La phraséologie dans le discours scientifique : de la cohésion à la légitimation

Phraseology in the scientific discourse: from cohesion to legitimization

Dr. Khelef Hanane[1]*

[1] Université d'El-Oued, (Algérie), khelef-hanane@univ-eloued.dz

Date de soumission: 18/08/2025 Date d'acceptation : 18/12/2025 Date de publication: 27/12/2025

Résumé:

Dans cet article, nous explorons le rôle central de la phraséologie dans la structuration de l'écrit scientifique. Après avoir défini la notion de phraséologie et exposé ses différentes catégories qui peuvent apparaitre dans le discours scientifique, nous présentons une typologie fonctionnelle des unités phraséologiques qui distinguent les séquences référentielles, discursives, interpersonnelles et sémantico-rhétoriques. Ces unités remplissent une double fonction, d'une part, elles assurent la cohésion et la progression textuelles. D'autre part, elles indiquent l'appartenance de l'auteur/chercheur à la communauté scientifique, ce qui confère au discours sa crédibilité et sa légitimité.

***Mots-clés**: phraséologie ; unités phraséologiques, écrit scientifique, figement lexical, combinatoire restreinte*

***Abstract**:*

This paper explores the central role of phraseology in scientific writing structuration. After defining phraseology and presenting its different categories that may appear in the scientific discourse, we show a functional typology of the phraseological units that distinguish the referential, discursive, interpersonal, and semantic-rhetoric sequences. These units have a dual function, as they ensure the textual progression and cohesion and, at the same time, indicate the author's belonging to a scientific community; this gives credibility and legitimacy to the discourse.

***Key words**: phraseology; phraseological units, scientific writing, lexical figment, restricted combination.*

* Auteur correspondant.

Introduction

La phraséologie, considérée comme branche de la linguistique et de la lexicologie, joue un rôle déterminant dans la langue. En effet, la présence abondante d'expressions polylexicales plus ou moins figées dans tout texte pris au hasard démontre son importance. (Mel'čuk, 2008). Plusieurs recherches intéressant à cet aspect de la langue montrent que, contrairement à ce que pensait la tradition grammaticale, qui voyait la phraséologie comme un phénomène marginal, elle se trouve au cœur du fonctionnement des langues.

Dans la présente recherche, nous nous focalisons sur la phraséologie du discours scientifique, en particulier les écrits scientifiques. Ces derniers, en tant que forme langagière spécialisée, se caractérisent par une rigueur terminologique et une structuration linguistique particulière où les unités phraséologiques revêtent une importance primordiale dans la structuration des textes.

Néanmoins, la densité et la spécificité de ces unités soulèvent plusieurs enjeux. Puisqu'elles ne relèvent pas d'un figement absolu, elles s'inscrivent dans une dynamique combinatoire qui articule stabilité formelle et variabilité contextuelle. Ce double ancrage, entre figement lexical et liberté syntaxique, constitue l'un des traits caractéristiques de la langue scientifique, tout en représentant un défi considérable pour les apprenants non natifs.

Dans cette perspective, notre réflexion porte sur la fonction à la fois structurante et normative des phrasèmes dans les écrits scientifiques. Nous chercherons ainsi à répondre à la question suivante : comment la phraséologie contribue-t-elle à structurer et à légitimer le discours scientifique, tout en présentant des formes spécifiques de figement et de combinatoire restreinte ?

Notre objectif est double. D'abord, nous tenterons de décrire les caractéristiques linguistiques des unités phraséologiques dans les écrits scientifiques et d'analyser ses différentes formes de figement. Ensuite, nous montrerons comment ces phrasèmes attribuent -ils à la cohésion et à la clarté du discours scientifique ainsi qu'à la légitimation du discours.

Nous adoptons ici une démarche théorique et descriptive, fondée sur une mise en perspective des travaux majeurs en phraséologie et en analyse du discours scientifique. Il s'agit moins d'établir un inventaire exhaustif que de proposer un cadrage permettant de comprendre la place des unités phraséologiques dans l'économie générale de l'écrit scientifique.

I. La phraséologie : histoire, définition et principes

L'histoire de la phraséologie remonte au XIXe siècle avec l'apparition de la lexicographie. Le premier qui a décrit linguistiquement les expressions figées était le chercheur allemand Herman Paul, qui, dès 1880, dénonce la présence de groupements stables d'éléments, employées comme un tout, dont le sens global ne réduit pas à l'ensemble des significations individuelles.

En France, l'intérêt aux ensembles de mots figés apparait avec Michel Bréal en 1897, mais les véritables fondements théoriques de la phraséologie étaient instaurés par Charles Bally. Dans son célèbre ouvrage *Traité de stylistique française* (1909), il a classé les expressions polylexicales en deux types : les unités phraséologiques qui sont constituées d'ensemble d'éléments lexicaux dont le sens global ne correspond pas au total de ses constituants et les séries phraséologiques, qui représentent des constructions se caractérisant par leur tendance à former des ensembles proches des collocations malgré la préservation de leur autonomie. Grâce aux contributions de Bally, la phraséologie s'est développée amplement, elle constitue aujourd'hui un champ d'études autonome

au sein de la linguistique. Fondée sur l'observation des régularités lexicales et syntaxiques, cette discipline connait une pluralité de définitions.

Selon Dubois (2001), la phraséologie est la discipline qui se consacre au recensement et à la description des expressions figées propres à une langue. Il insiste sur le caractère stabilisé des combinaisons qu'elle englobe. À son tour, Cowie (1998) décrit la phraséologie comme l'ensemble des unités qui se situent à mi-chemin entre le mot et la phrase englobant des formules, des idiomes, des collocations fixes ou semi-fixes.

Dans une acception linguistique moderne, González-Rey (2008, p.5) définit la phraséologie comme une discipline qui se situe « *à mi-chemin entre le lexique et la syntaxe*. », elle s'intéresse selon lui aux « *signes polylexicaux composés d'au moins deux mots, stables, répétés et souvent figurés*. ». Pour cette approche, le figement et la polylexicité constituent les traits fondamentaux des unités phraséologiques. Legallois et Tutin (2013, p. 3) à leur tour voient la phraséologie comme une branche de la linguistique qui « *traite les séquences lexicales perçues comme préconstruites* ». Leur conception ne se limite pas aux expressions figées classiques, mais englobe également un ensemble plus large de constructions polylexicales, surtout celles qui se trouvent dans des genres discursifs spécialisés.

La phraséologie peut être considérée donc comme une branche de la linguistique qui revêt une importance déterminante dans l'analyse du fonctionnement du langage en révélant les régularités combinatoires, les structures figées et les contraintes idiomatiques qui orientent la production et l'interprétation des énoncés.

Dans la présente étude, nous adoptons la définition de Legallois et Tutin (2013, p. 3) qui donne à la phraséologie une dimension plus vaste intégrant ainsi « *des objets d'étude très variés, allant des collocations aux séquences discursives en passant par la parémiologie, ou encore, les schémas syntaxiques.* ». Ladite conception de la phraséologie se concentre sur l'analyse des expressions polylexicales et des segments plus longs. Ces derniers peuvent englober des structures syntaxiques et discursives récurrentes telles que les routines. (Alamah Haney, 2025)

II. Qu'est qu'une unité phraséologique ?

Les unités phraséologiques, appelées aussi *phrasèmes*, *phraséologismes* ou *expressions polylexicales* relèvent du champ d'études de la phraséologie (Mel'čuk, 2010). Elles sont définies comme *« des séquences composées de plusieurs éléments lexicaux […] qu'ils constituent, pour la plupart, des signes de la langue.* » (Cavalla et Legallois, 2020, p.13). Cette perspective rejoint celle de Mel'čuk, pour qui un phrasème est un *« énoncé multilexémique non libre* » (2013, p. 130).

Un énoncé multilexémique désigne un groupe de deux ou plusieurs lexèmes syntaxiquement liés. Cette convergence terminologique et conceptuelle démontre une caractéristique essentielle des phrasèmes : leur caractère contraint tant sur le plan lexical que syntaxique. En effet, les unités phraséologiques se caractérisent par une combinaison stable de mots, dont le sens ne peut être obtenu de façon compositionnelle à travers des éléments qui les composent. Elles représentent ainsi un fonctionnement particulier du langage, où la mémoire linguistique collective et les usages codifiés priment sur la libre construction syntaxique, ce qui justifie pleinement l'intérêt croissant que leur accorde la recherche linguistique contemporaine.

Les linguistes classent les expressions phraséologiques en plusieurs catégories :

- ***Les locutions*** : ce sont des phrasèmes lexicaux qui se distinguent par la non-compositionnalité de leur signification (Cavalla et Legallois, 2020). D'après Mel'čuk (2013), il existe trois degrés de

non-compositionnalité : les locutions fortes ou complètes qui n'expriment en aucun cas le sens de ses composantes tel que *casser sa pipe* ; les semi-locutions qui gardent le sens de l'un de ses constituants et pas le sens de l'autre comme *prise de parole* et les locutions faibles qui incluent le sens de chacun de ses éléments constitutifs, tout en additionnant un sens supplémentaire qui constitue le pivot sémantique de l'expression comme l'expression *sac à dos.*

Sur le plan syntaxique, les locutions peuvent appartenir à plusieurs catégories du discours, nous distinguons ainsi :

- Les locutions nominales comme *une faim de loup ;*
- Les locutions verbales comme *prendre part ;*
- Les locutions adjectivales comme *en amande ;*
- Les locutions adverbiales comme *à tout va ;*
- Les locutions prépositionnelles comme *à l'aide de* ;
- Les locutions conjonctives comme *pourvu que*.

- ***Les collocations*** : sont des cooccurrences lexicales privilégiées de deux unités linguistiques liées par une relation syntaxique. (Tutin & Grossman, 2002). La collocation est composée de deux lexèmes, l'un est la *base*, choisi librement par le locuteur et qui garde son sens habituel et l'autre est le *collocatif* qui doit être sélectionné en fonction de la base et du sens général à exprimer. Dans l'écrit scientifique, plusieurs classifications syntaxiques des collocations peuvent apparaitre, nous trouvons ainsi :

> « Substantif + adjectif (épithète) : *Différence significative*
> Substantif + préposition + substantif : *Taux de réponse*
> Substantif + verbe : *Le tableau montre…*
> Verbe + substantif (objet) : *Formuler une hypothèse*
> Verbe + préposition + substantif : *Aboutir à un résultat*
> Verbe + adverbe : *Apparaitre clairement*
> Adverbe + adjectif : *Relativement stable*
> Préposition + substantif : *Selon le critère* » (Hanay Alameh, 2025, p. 21)

L'intérêt que suscitent les collocations tient aux contraintes qu'elles entrainent, dans la mesure où leur compréhension et leur production nécessitent une grande connaissance lexicale.

- ***Les pragmatèmes*** : il s'agit des unités phraséologiques figées dont l'emploi est étroitement lié à un contexte situationnel donné. Ce sont des expressions non libres qui sont sémantiquement compositionnelles, alors que pragmatiquement elles sont contraintes. Leur actualisation dépend donc non seulement du sens lexical, mais surtout des conditions d'énonciation. Voici quelques exemples : *je veux dire que*, *c'est vrai que*, *je ne sais pas comment, je pense que*, *je peux vous aider ?* (Cavalla et Legallois, 2020).

- ***Les parémies*** : cette catégorie englobe les proverbes, les dictons, les sentences et les adages. C'est un type de phrase préfabriquée, issue de la sagesse populaire, à valeur sentencieuse et mémorisée en tant que telle pour permettre d'exprimer des contenus sémantiques renvoyant à des situations typiques.

- ***Les routines*** : définies comme des phrases récurrentes liées à des valeurs discursives et/ou rhétoriques, les routines se présentent sous forme d'énoncés complets, qui rallient un lexique diversifié et des structures syntaxiques variées.

Pour différencier les types des unités phraséologiques, plusieurs critères entrent en jeu (Granger, 2021), parmi lesquels, nous trouvons la compositionnalité sémantique et la polylexicalité que nous avons déjà évoquées ainsi que le figement syntaxique et la combinatoire lexicale restreinte.

Dubois définit le figement comme *« le processus par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. Le figement se caractérise par la perte du sens propre des éléments constituant le groupe des mots »* (2002, p. 202). Il s'agit donc d'un processus par lequel un ensemble de mots, initialement libre et combinable, devient une unité figée, c'est-à-dire une expression dont les éléments ne peuvent plus être librement modifiés ou séparés.

Quant à la combinatoire restreinte, elle indique que, dans les expressions polylexicales, certains mots ne s'associent qu'à un ensemble limité de termes. Cette restriction peut être unique (*au fur et à mesure*), limitée (*tomber amoureux / malade / enceinte*) ou privilégiée (*remercier infiniment / chaleureusement*).

III. Les unités phraséologiques dans les écrits scientifiques

Pour rédiger un écrit scientifique, les étudiants et les chercheurs doivent faire face à un double enjeu : l'un consiste à maitriser les contenus disciplinaires et l'autre exige l'appropriation des spécificités linguistiques propres au discours scientifique. La langue utilisée dans ce genre textuel se caractérise par son lexique transdisciplinaire (Tutin, 2014) qui se diffère d'une simple terminologie spécialisée. Ce lexique, qui appartient à une langue dite « scientifique générale » (Pecman, 2004 ; Tutin, 2014), « *ne renvoie pas aux objets scientifiques des domaines de spécialité, mais plutôt aux discours sur les objets et les procédures scientifiques* » (Tutin, 2007, p. 6). Il s'attache donc à la manière dont les chercheurs parlent de leurs objets, de leurs méthodes et de leurs démarches telles que la formulation des hypothèses, la présentation des résultats ou l'évaluation des données.

Le lexique transdisciplinaire se manifeste particulièrement à travers des expressions phraséologiques qui structurent le discours scientifique en remplissant des fonctions rhétoriques et discursives bien précises. En utilisant ces expressions, l'auteur peut exprimer son positionnement, argumenter, justifier et structurer ses idées. Par son caractère préconstruit, la phraséologie peut faciliter l'écriture et assurer la cohérence et la lisibilité du texte écrit.

À l'exclusion des parémies, toutes les expressions phraséologiques citées précédemment peuvent être apparaitre dans un écrit scientifique. Dans son article traitant la phraséologie transdisciplinaire, Tutin (2014) propose une typologie propre aux écrits scientifiques qui contient quatre types d'unités phraséologiques :

- **Les séquences polylexicales à fonction référentielle** : évoqués par le locuteur, ces phrasèmes se rapportent à des concepts simples ou complexes sans remplir aucune fonction discursive ou communicative particulière. Ce type comprend les locutions fortes ou complètes telles que *prendre en compte, tenir compte, faire partie, point de vue* et les collocations lexicales comme *données recueillies, jouer un rôle, objectif visé*.
- **Les séquences polylexicales à fonction discursive** *:* ces expressions sont définies comme *« des éléments linguistiques qui servent à relier des segments discursifs, propositions ou segments textuels plus larges, à structurer l'argumentation et l'organisation textuelle (dans un premier temps, pour conclure, en ce qui concerne, en d'autres termes, par opposition à, c'est pourquoi*

…). » (Tutin, 2014, p.10). Elles assurent une fonction métatextuelle en guidant le lecteur dans l'organisation du texte, elles structurent le raisonnement, articulent les idées et introduisant les définitions, les illustrations, les explications et les exemples. Ces expressions sont souvent des séquences adverbiales, prépositionnelles, conjonctives ou construites autour d'une base verbale.

- **Les séquences polylexicales à fonction interpersonnelle** : ces expressions se réfèrent à la dimension interpersonnelle du langage. Elles ressemblent, d'une part, les pragmatèmes tels que *je vous en prie*, *y'a pas de quoi*, qui sont liés à des situations énonciatives spécifiques, et qui sont présents surtout en contexte scientifique oral. D'autre part, elles englobent les expressions à fonction modale comme *il semble que*, *de mon point de vue, il est probable que*, qui expriment la position du locuteur vis-à-vis du contenu. Syntaxiquement, ces séquences sont soit des adverbiaux (*de toute évidence, à première vue*) ou des propositions principales qui introduisent le contenu propositionnel (*il est pertinent de, il apparait que*).

- **Les routines sémantico-rhétoriques** : ce sont des énoncés stéréotypés qui accomplissent des fonctions rhétoriques spécifiques dans les écrits scientifiques, telles que justifier une position, marquer une opposition, introduire une preuve ou formuler une évaluation (*il est important de souligner*, *comme on peut le voir ci-dessous*).

IV. Le rôle de la phraséologie dans la structuration de l'écrit scientifique

Dans l'écrit scientifique, la phraséologie ne se limite pas à une simple dimension stylistique, mais elle participe activement à l'élaboration de son architecture textuelle, à l'organisation des idées et à l'adaptation du discours aux normes académiques. En effet, les routines telles que *cela veut dire que, nous pouvons définir X comme…, nous utilisons la notion X pour désigner…,* servent à définir, reformuler et préciser le propos. D'autres routines comme *il est important de souligner, il convient de noter que* guide le lecteur en facilitant sa compréhension à partir des « marqueurs de topicalisation » (Yujing et Tutin, 2019)

L'usage des collocations telles que *atteindre un objectif, résultat significatif, mener une enquête* permet de construire le contenu informatif du texte tout en renforçant sa précision terminologique et sa cohérence discursive. Les unités phraséologiques comme *dans un premier temps, c'est pourquoi, dans ce présent mémoire*, visent à assurer la cohérence textuelle et l'enchainement des idées, alors que les phrasèmes tels que *les faits observés démontrent que…, ces observations suggèrent que…*servent à introduire une argumentation. Les unités phraséologiques permettent donc d'articuler les différentes étapes du raisonnement, d'introduire des reformulations, de marquer des transitions ou d'exprimer les conséquences. Elles aident également l'auteur à indiquer sa filiation ou la rupture avec d'autres travaux ainsi que de renforcer la crédibilité de ses propos.

À travers la phraséologie, le locuteur peut exprimer son attitude, son opinion ou sa position vis-à-vis du contenu qu'il expose. Plusieurs expressions manifestent cette modalisation dans le discours scientifique, nous trouvons ainsi : *nous pensons que, de notre point de vue, selon notre hypothèse*. Ces séquences reflètent l'implication énonciative de l'auteur et permettent une mise à distance critique ou une prise de position prudente, tout en respectant la posture d'objectivité attendue dans ce type de discours. Elles relèvent d'une stratégie rhétorique de légitimation, où le locuteur doit s'autoriser à dire tout en délimitant la portée de ses affirmations.

Néanmoins, outre la structuration textuelle, ces unités jouent également un rôle légitimant. Elle permet à l'auteur/chercheur de renforcer son appartenance à une communauté de discours, avec

l'emploi d'un langage « codé » partagé. Produire des séquences comme *avancer une hypothèse*, *remettre en question, ou mener l'expérience* témoigne d'un usage adéquat du lexique transdisciplinaire qui assure la crédibilité de l'écrit. À l'inverse, le recours à des expressions atypiques ou incorrectes (ex. *poser une hypothèse*, *résultats importants*) peut fragiliser la perception de la compétence scientifique de l'auteur.

En résume, la phraséologie dans le discours scientifique ne se limite pas à des séquences préfabriquées toutes faites, mais elle constitue une structure linguistique qui permet d'ancrer l'énonciation dans une tradition discursive, de respecter les normes du genre et de favoriser la transmission efficace du savoir. Elle soutient l'architecture textuelle tout en contribuant à la construction d'une parole scientifique reconnue comme conforme aux attentes du genre. Autrement dit, elle articule organisation du texte et crédibilité du discours.

Conclusion

Au terme de cet article, nous avons mis en évidence l'importance de la phraséologie dans le discours scientifique. Notre démarche s'est organisée autour de deux objectifs complémentaires : d'une part, décrire les caractéristiques linguistiques des unités phraséologiques présentes dans les écrits scientifiques et analyser leurs formes de figement ; d'autre part, expliquer en quoi ces phrasèmes contribuent à la cohésion et à la clarté du discours scientifique.

L'examen des catégories d'unités phraséologiques et de leur typologie fonctionnelle dans l'écrit scientifique permet de constater que ces éléments ne constituent pas de simples ornements linguistiques, mais bien des mécanismes centraux de la structuration textuelle. La phraséologie transdisciplinaire, sous ses différentes formes , des collocations telles que *différences significatives* ou *rejeter une hypothèse*, aux routines comme *l'objet de cet article est…* ou *cette étude traite de…* , participe à la cohésion du texte, à la précision conceptuelle et à la progression logique des idées. En mobilisant un lexique transdisciplinaire partagé par la communauté scientifique, l'auteur facilite l'interprétation du propos et favorise sa mémorisation par le lecteur.

Sur le plan sociodiscursif, la phraséologie contribue également à renforcer la légitimité du discours en signalant l'expertise de l'auteur. Loin de constituer un frein à la précision scientifique, le figement lexical et la combinatoire restreinte apparaissent comme des indicateurs d'autorité langagière, en facilitant l'inscription de l'auteur/chercheur dans une communauté scientifique et discursive.

Ces éléments confirment que la maîtrise de la phraséologie est une compétence essentielle pour produire un savoir reconnu comme crédible. Dès lors, l'intégration plus explicite de cette compétence dans la formation des étudiants et des chercheurs- notamment non natifs- s'avère nécessaire.

Bibliographie

- Alameh, H. (2024). *Approche linguistique des collocations scientifiques transdisciplinaires en anglais : utilisation de la traduction automatique et des corpus* (Mémoire de master, Université Grenoble Alpes). LIDILEM.
- Cavalla, C., & Legallois, D. (2020). Caractériser et identifier les unités phraséologiques pour leur enseignement. *Action didactique*, (6), 12-30.
- Cowie, A. P. (Ed.). (1998). *Phraseology: Theory, analysis and applications*. Oxford University Press.

- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., & Mével, J.-P. (2002). *Dictionnaire de linguistique*. Larousse.
- González-Rey, I. (2008). *La didactique du français idiomatique*. E.M.E.
- Granger, S. (2021). Phraséologie et lexicographie bilingue : apports croisés des corpus monolingues et parallèles. Dans N. Raluca & S. Hanote (Éds.), *Opérations prédicatives et énonciatives, contrastivité et corpus* (pp. 205-224). Presses universitaires de Rennes.
- Legallois, D., & Tutin, A. (2013). Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie. *Langages*, 189(1), 3-25.
- Mel'čuk, I. (2008). Phraséologie dans la langue et dans le dictionnaire. *Repères & Applications*, (VI), Actes des XXIV Journées pédagogiques sur l'enseignement du français en Espagne (Barcelone, 3-5 septembre 2007), 3-25.
- Mel'čuk, I. (2010, juillet). La phraséologie en langue, en dictionnaire et en TALN. Dans *Actes de la 17e conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles. Conférences invitées* (pp. 1-14).
- Mel'čuk, I. (2013). Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais. *Cahiers de Lexicologie*, 102(1), 129-149.
- Pecman, M. (2004). *Phraséologie contrastive anglais-français : analyse et traitement en vue de l'aide à la rédaction scientifique* [Thèse de doctorat, Université Sophia Antipolis].
- Tutin, A. (2007). Autour du lexique et de la phraséologie des écrits scientifiques. *Revue française de linguistique appliquée*, 12(2), 5-14.
- Tutin, A. (2014). La phraséologie transdisciplinaire des écrits scientifiques : des collocations aux routines sémantico-rhétoriques. Dans *L'écrit scientifique : du lexique au discours. Autour de Scientext* (pp. 27-44).
- Tutin, A., & Grossmann, F. (2002). Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif. *Revue française de linguistique appliquée*, 7(1), 7-25.
- Yujing, J., & Tutin, A. (2019). Les routines métalinguistiques dans les écrits scientifiques en français. *Studii de lingvistică*, 9, 1-23.